

Bordereau de signature

[225734] - 2022-09-09 - EX RP 1CL
ARRETE ADMIS A SE PRESENTER - EAC

Concours et examens

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de réception : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	19/09/2022	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2022-09-09 - EX RP 1CL ARRETE ADMIS A SE PRESENTER - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 19/09/2022 11:37:26 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	19/09/2022	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> (Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 28 mai 2021 à 14:22 au 27 mai 2024 à 14:22.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

N/Réf. : 22/AF/VB/BH/ED

364

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER À L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{RE} CLASSE - SESSION 2022

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L 522-24 et L 522-25,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-941 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-III du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, pris pour application des dispositions de l'article 92 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2022-122 du 4 février 2022 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté n°54/22/AF/VB/CTT/BH/ED en date du 26 janvier 2022, complété par l'arrêté n°279/22/AF/VB/BH/ED en date du 20 juillet 2022, portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{re} classe - session 2022,

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

Vu l'arrêté n°277/22/AF/VB/BH/ED en date du 22 juin 2022 nommant les correcteurs de l'épreuve écrite de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{re} classe - Session 2022,

Vu l'arrêté n°283/22/AF/VB/BH/ED en date du 20 juillet 2022, modifié par l'arrêté n°368/22/AF/VB/BH/ED en date du 16 septembre 2022, fixant la liste des membres de jury de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{re} classe - session 2022,

Vu la convention cadre pluriannuelle relative au fonctionnement des centres de gestion de l'Interrégion Est dans le domaine des concours, des examens et de l'emploi pour les fonctionnaires de catégorie A et B signée, entre les Centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Saône et Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort,

Considérant les dossiers reçus par le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pendant la période d'inscription,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}

Les 198 candidats, dont les noms figurent sur la liste en annexe, sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de rédacteur territorial principal de 1^{re} classe session 2022, dont la première épreuve se déroulera le 22 septembre 2022.

ARTICLE 2^E

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- l'exactitude des renseignements demandés au dossier et qu'ils ont fournis ;
- la transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier et qu'ils ont jointes et signées;
- le respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen professionnel auquel ils se sont inscrits.

Par conséquent, en cas de déclaration inexacte de leur part et/ou de non-conformité de leur dossier et/ou de non-respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen professionnel auquel ils se sont inscrits, ils seront invités à régulariser leur situation.

S'ils restent dans l'incapacité de régulariser leur situation dans le délai requis ou si les pièces complémentaires fournies ne permettent pas de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter, leur candidature sera rejetée, même après avoir passé les épreuves, et ils seront radiés de la liste des candidats admis à se présenter qui fera l'objet d'un arrêté modificatif.

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

ARTICLE 3^E

Le Président du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site **www.telerecours.fr**.

ARTICLE 4^E

Le Directeur du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- publié au recueil des Actes Administratifs du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

Ampliation de cet arrêté sera adressée à Messieurs les Présidents des Centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et des Vosges.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 20 SEPTEMBRE 2022

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,



Alain FAIVRE

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS PAR VOIE
D'AVANCEMENT AU GRADE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL
DE 1^{RE} CLASSE - SESSION 2022
DONT LA PREMIÈRE ÉPREUVE A LIEU
LE 22 SEPTEMBRE 2022**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
ACKERMANN	Alban	147101
ALTMAYER	Sylvie	145843
AMIENS	Emilie	145099
ANDRE	Rachel	145195
ANSTETT	Delphine	145141
ARMAND	Noelie	146963
BALANCHE	Lucie	147246
BANGEL	Nathalie	145249
BASSIN	Julie	145166
BAYEUL	Marie-Claire	146444
BEAULÉ	Céline	146197
BECRET	Sandrine	146563
BEFADI	Oscar	145834
BERTHOLD	Sabrina	145217
BIEGEL	Frédérique	145174
BIZZOTTO	Amandine	145113

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

BOILLOT	Dimitri	147348
BOUCHAFRA-FEIST	Zina	145118
BRIZAY	Aurelie	146667
BROSETA	Karine	145234
BUFFET	Paula	145212
BUHOT	Estelle	147778
BULTEZ	Delphine	145086
CANARD-KINDERF	Marie Noelle	146506
CARBILLET	Sylvie	147710
CARRE	Anne-Sophie	146918
CECCHERINI	Beatrice	146590
CENDRE	Charline	145257
CHAON	Nathalie	145164
CHENIN	Emmanuelle	147410
CHENINE	Sada	145134
CHEVALIER	Sandie	147605
CHEVILLON-SCHOEFFRE	Ghislaine	145136
CLERGEOT	Valerie	145233
COLIN	Francine	145242
COLLARD	Audrey	146761
COLNAT	Aurelie	145813
COLSON	Caroline	145235
CORNITTE	Maryline	145122
CORNU	Dorothee	145223
COURNAULT	Laure-Line	145128
D'ALBERT	Sylvie	146194
DARRAS	Stephanie	145196
DELECROIX	Sandra	147067
DELMAS	Sophie	147472

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

DEMANGE	Sophie	145108
DERIOT	Catherine	147657
DHEPAVALAYA	Ramon	145135
DINET	Cécilia	145129
DOMINGUEZ	David	145127
DRIES	Christelle	145154
DUBOIS	Maryline	146287
DUCHENE	Sandrine	145205
DURRIERE	Yann	145812
EBERLE	Murielle	146148
EL FAKIR	Asmâa	147585
EL KOUCH	Najah	146062
ELKAIM	Cécilia	145130
FAUQUEUX	Sabrina	145116
FEUGEY	Sabrina	147187
FLOHR	Armelle	145914
FREDERIC	Alexandra	145177
FREUND	Delphine	145158
FUTTERER	Elise	145138
GAUTHIER	Aline	145084
GAVEAU	Nadège	147193
GEOFFROY	Cathy	145162
GIER	Cécile	146824
GINDT	Johanna	147372
GIRARDI	Justine	146823
GIROLD	Laure	145147
GRANDGEORGE	Estelle	145225
GREGOIRE	Clémentine	145159
GRUMBLATT	Dominique	147228

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

GUERIN	Samia	145193
GUICHARD	Sabrina	145772
HAAS	Pascale	145173
HABIBI	Majda	146401
HAEFFELIN	Claudine	145087
HAXAIRE	Johanne	145103
HENRIONNET	Stephanie	145181
HIBOUR	Isabelle	145198
HOSTINGUE	Julie	145221
HUFSCMITT	Patricia	147567
HUMBERT	Céline	145211
IMHOFF	Audrey	146231
JACQUEL	Emmanuelle	145097
JANDRIC	Nathalie	145094
JANKOWSKI	Nathalie	145089
JANSSEN-WEETS	Anne-Claire	147295
JOLY	Karima	145126
JOURDAN	Nathalie	145222
KAZMIERCZAK	Audrey	146997
KECELI	Cansever	147321
KESSOURI	Audrey	145932
KIEFER	Rita	145240
KIRCH	Véronique	145839
KLAM	Stéphane	147051
KOPF	Céline	145157
KRAUSS	Celine	145168
KREMER	Delphine	145080
KREUTER	Laetitia	145125
LACOUR	Paulin	145558

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

LASNIER	Sophie	146542
LAUDE	Cecile	145133
LECLAIR	Mathilde	145093
LECULEUR	Jessica	145163
LEDUC	Caroline	145142
LEFORT HONORE	Muriel	145172
LEGAY	Julie	146369
LEIDNER	Jonathan	145229
LHOTEL	Elise	147012
LIAUTHAUD	Christophe	145085
LOISY	Laurence	146712
LOMBARDO	Isabella	145184
LORRAIN	Sébastien	145106
LOUIS	Florence	145919
LUZZA	Virginie	145199
MABILLON	Maeva	146502
MADELIN	Vanessa	145219
MAIGRET	Laure	147073
MANGEOLLE	Cecilia	146119
MARCEAU	Anne-Catherine	145156
MARCHAL	Angelique	145176
MARCHAL	Lydie	146182
MARCHANDET	Caroline	145200
MARLIER	Laure	145169
MATHIEU	Cynthia	145170
MATHIEU	Severine	145260
MELLOULI	Cécile	145182
METZGER	Julie	145132
MICHEL-VILLAZ	Florence	145192

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

MONSCAVOIR	Aneke	145110
MOUGEOT	Edwige	145098
MULLER	Aurelia	145117
MULLER	Caroline	145153
MULLER	Eric	146214
MUNIER	Claudine	147014
MUNIER	Fanny	146077
MUNIER	Marianne	145137
NAESSENS	Isabelle	145186
NEIGE	Magali	145261
NICOLAS	Chrystelle	147399
NIFRI - AIT IDIR	Touria	145216
OBERLIN	Alexandre	147780
ODINOT	Veronique	145258
OLRY	Saran	145194
OSWALD	Magali	147227
OTT	Catherine	147189
PARISOT	Aurelie	145220
PASQUALI	Damien	145204
PERRETTE	Véronique	145160
PESQUER	Sandrine	145088
PEUDECOEUR	Karine	146466
PEUZIAT	Catherine	145114
PHILIPPON	Stephanie	146953
PIN	Céline	145100
PINTO	Angélique	145187
PION	Lydia	145244
PLEIGNET	Violaine	147144
POSTAL	Mireille	147455

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

PRIN	Annabel	145188
PROSSOMARITI	Florence	147306
RAMBOUR	Francine	145214
RAVEAU	Michaël	146906
RAYMOND	Benoit	145931
REGNAULD	Nathalie	145228
RENAUX	Nathalie	145144
ROBAT	Delphine	145091
ROMARY	Laurence	147137
ROMPEL	Christine	145109
ROUET	Maud	145254
ROUSSEL-GALLE	Amandine	145081
ROUYEZ	Stéphanie	145105
SARDA	Valerie	145143
SCHAEFFER	Frédéric	145241
SCHAFFROTH	Carine	146831
SCHEFFMANN	Emmanuelle	145090
SHELL	Caroline	145178
SCHLEIFER	Audrey	145180
SCHMITT	Amélie	145101
SIBILLE	Nathalie	145111
STINGER	Clémentine	145191
TELLIER	Sophie	145246
TETU	Elisabeth	146705
TEXIER	Maryline	147415
THIEBAUT	Emmanuelle	145239
THIERARD-LASNERET	Anabel	145190
TREF	Elodie	145139
VALERIO	Jean-Michel	145179

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20220920-21092022-1002-AR
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022

VAUDRION-ROEHRIG	Alexandra	145185
VETTER	Elise	145210
VICQ	Emilie	145161
VIENNET	Isabelle	145165
VOGEL	Audrey	145259
WEHRLING	Maryline	145082
WEISSGERBER	Mélanie	145189
XAILLY	Ingrid	145197

Nombre de candidats : 198